



COMPTE RENDU Du Conseil Municipal Du 28 mai 2021

Finances

Demande de subvention DRAC extension des horaires de la Médiathèque

Acquisition de matériel

Remplacement du véhicule Piaggio par un véhicule électrique

Assurances

Assurance statutaire du personnel

Plan Communal de Sauvegarde

Actualisation du Plan Communal de Sauvegarde de la Commune

Divers

Convention Collectivité-Fédération Française de Football

Tirage au sort des jurés d'assises 2022

Permanences des bureaux de votes des 20 et 27 juin 2021

Vote du compte rendu du dernier conseil municipal

Unanimité

Procurations :

Thibault Baccherini à Steeven Arene
Naïma Ouragh à Carole Delafontaine

Finances

Demande de subvention DRAC extension des horaires de la Médiathèque

Rapporteur Marie-Pierre Vaselli

La Collectivité peut solliciter, pour la dernière année, la subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour l'extension des horaires de la Médiathèque.

Cette subvention a pour objet d'aider les Collectivités à financer les coûts en personnel, mais également en matériel.

Un prévisionnel de dépenses est établi chaque année, ainsi qu'un projet de médiathèque pour l'octroi de cette subvention.

Les dépenses éligibles sont celles correspondant au coût supplémentaire après extension :

Les frais de personnel : 55 396,35 €

Le matériel : 1 274,68 €

Le taux fixé peut être modulé selon plusieurs critères, et dans le cas d'attribution de dotations successives, et dans la limite de cinq années. Le montant de subvention demandé se décompose ainsi :

- Frais de personnel de 44 317,08 €.
- Matériel de 1019,74€

Soit 80 % du coût de fonctionnement d'extension des horaires d'ouverture au public de la médiathèque.

EXTENSION OU EVOLUTION DES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

➤ Montants subventionnable :	56 671.03 €
➤ Taux de la subvention :	80% (maximum)
➤ Montant de la subvention	45 336.82 €

Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de solliciter cette subvention auprès de la DRAC.

Unanimité

Acquisition de matériel

Remplacement du véhicule Piaggio par un véhicule électrique

Rapporteur Régis Agret

Le véhicule Piaggio de la Collectivité nécessitait d'importantes réparations, réparations qui auraient été beaucoup plus fréquentes au vu de sa vétusté.

La volonté de la Collectivité d'acquérir, lors des changements, des véhicules sans émissions carbone nous a induit à nous porter sur l'achat d'un utilitaire électrique avec la reprise du Piaggio.

Deux offres commerciales ont été proposées :

Renault Avignon qui propose un Kangoo à benne basculante avec une reprise du Piaggio **5000 €** et un bonus écologique de **5 000 €** pour un montant final de **32 222,96 € TTC**.

Nissan Nîmes propose un Fourgon à benne basculante, avec une reprise du Piaggio de **2 000 €** et un bonus écologique de **5000 euros** pour un montant de **47 347,67 € TTC** (- 2 000 € de reprise non mentionné) soit **45 347.67 €**.

Après consultation du responsable des services techniques, le Kangoo est favorisé.

Pour faire suite, la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 17 mai 2021. Après étude des devis, elle propose au conseil municipal de valider l'achat du véhicule Kangoo de Renault.

Unanimité

Assurances

Assurance statutaire du personnel

Rapporteur Nathalie Jasse

Lors du conseil municipal du 9 avril courant, il vous avait été expliqué le bien fondé de notre souhait de faire une consultation pour l'assurance statutaire du personnel.

Cette consultation s'est clôturée le 17 mai, la CAO et la commission du personnel se sont réunies le 27 mai après étude des dossiers, les commissions ont rendues les conclusions suivantes :

Est retenue : **LA SOLUTION DE BASE + MATERNITE- PATERNITE – ADOPTION.**

Décision des Commissions en vue de proposition en conseil municipal :

La Commission d'appel d'offre réunie le 27 mai 2021, propose de retenir la CNP/SOFAXIS pour une adhésion à la solution de base + maternité/paternité/adoption à compter du 1^{er} janvier 2022

La Commission du Personnel réunie le 27 mai 2021 donne un avis favorable et propose au conseil municipal la résiliation de notre contrat actuel avec le CDG 30 et Axa/Gras Savoye au 31/12/2021 pour une adhésion au 1^{er} janvier 2022 à la CNP/SOFAXIS pour la solution de base + maternité/paternité/adoption.

La Commission du Personnel demande au conseil municipal, s'il valide ces résiliation/adhésion, d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ces procédures.

Unanimité

Plan Communal de Sauvegarde

Actualisation du Plan Communal de Sauvegarde de la Commune

Rapporteur Frédéric Daragnes

Le Plan Communal de Sauvegarde de la Commune a été modifié en ce sens que les élu.e.s ne sont plus les mêmes et le plan des roubines a évolué.

Vous en avez reçu une copie pour étude.

La commission a été saisie et a rendu un avis favorable à l'unanimité.

L'avis du conseil est sollicité

Unanimité

Divers

Convention Collectivité-Fédération Française de Football

Rapporteur Patrick Cheruel

Pour donner suite au report de ce point au dernier conseil municipal, les points sollicités ont été éclaircis :

Les normes en termes de sécurité incendie, en termes d'électricité et de contrôle des chauffe-eaux sont respectées les inspections se font toutes selon les normes en vigueur.

Les dates de saisons sportives ont été modifiées.

Il convient aujourd'hui de solliciter le conseil municipal en vue d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention

Unanimité

Tirage au sort des jurés d'assises

Rapporteur Jacques Demanse

Reporté au prochain conseil

Voir annexe jointe pour les recommandations de l'Etat et les plannings.

En raison de la crise sanitaire, nous vous proposons une réunion afin d'échanger sur la manière dont les opérations vont se dérouler et ce qui sera mis en place en vue de limiter les risques liés au COVID.

Une formation aura lieu pour les assesseurs le samedi 19 juin à 10h à la salle des fêtes « La Miou Grano »